



ÉCRITS, LANGAGES ET CULTURES DU COMMERCE CEHTL, 10

*ÉCHANGES MARCHANDS ET PRATIQUES
LANGAGIÈRES : LA COMMUNICATION ENTRE
CHRÉTIENS, JUIFS ET CONVERTIS
À MAJORQUE VERS 1400*

PAR INGRID HOUSSAYE MICHIEZI ET JUDITH
OLSZOWY-SCHLANGER

MOTS-CLÉS : MAJORQUE, DATINI, MARCHANDS, JUIFS,
ÉCRITURE, HÉBREU, JUDÉO-ARABE

Résumé : Dans l'île de Majorque, au tournant du XV^e siècle, les agents de la compagnie d'affaires toscane de Francesco Datini commerçaient étroitement avec des marchands et artisans juifs ou nouveaux-chrétiens dans un contexte de conversions forcées et de ségrégations spatiales qui suivirent les persécutions de 1391. Les sources comptables révèlent ces liens commerciaux étroits entre individus appartenant à des groupes religieux différents. Il arrive par exemple que les livres de comptes des commerçants chrétiens, et dans notre cas toscans, contiennent des entrées

Pour citer cet article :

– Houssaye Michienzi Ingrid et Olszowy-Schlanger Judith, « Échanges marchands et pratiques langagières : la communication entre chrétiens, juifs et convertis à Majorque vers 1400 », dans *Écrits, langages et cultures du commerce*, CEHTL, 10, Paris, Lamop, 2018 (1^{ère} éd. en ligne 2019).

Cet article est sous licence [Creative Commons 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) BY-NC-ND. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

en hébreu, ou en arabe en caractères hébraïques, écrites de la main du client ou du fournisseur juif ou converti. Ces registres révèlent une réalité linguistique complexe qu'il convient d'explorer en vue de tenter de reconstituer le langage de l'échange marchand.

Abstract : On the island of Majorca at the turn of the fifteenth century the agents of the Tuscan business company of Francesco Datini traded closely with Jewish or recently converted merchants and artisans in the context of the forced conversions and spatial segregation which survived the persecutions of 1391. The accounting sources reveal the close commercial links between individuals pertaining to different religious groups. For example, many account books held by Christian tradesmen, including Tuscans, include entries in Hebrew, or in Arab in Hebrew characters, written in the hand of the Jewish or converted client or supplier. These registers reveal a complex linguistic reality which the present article explores with the aim of reconstituting the language of merchant exchange.

Échanges marchands et pratiques langagières : la communication entre chrétiens, juifs et convertis à Majorque vers 1400

INGRID HOUSSAYE MICHIEZI (CNRS, UMR 8167 ORIENT & MÉDITERRANÉE)

JUDITH OLSZOWY-SCHLANGER (EPHE, IRHT, OXFORD)

Dans l'île de Majorque, au tournant du XV^e siècle, les agents de la compagnie d'affaires toscane de Francesco Datini commerçaient étroitement avec des marchands et artisans juifs ou nouveaux-chrétiens dans un contexte de conversions forcées et de ségrégations spatiales qui suivirent les persécutions de 1391¹. La compagnie Datini de Majorque laissa de très nombreux écrits. Ses agents multiplièrent les registres et les écritures commerciales qui furent rapatriés en

¹ Le *call* (quartier juif) de Ciutat de Majorque (l'actuelle Palma) fut dévasté en 1391. Ces émeutes gagnèrent la plupart des villes andalouses et castillanes en juin, l'Aragon en juillet, les Baléares et la Catalogne en août, bouleversant l'équilibre et la stabilité qui présidaient depuis plus de 150 ans. Des détails et une bibliographie abondante à ce sujet figurent dans Ingrid Houssaye Michienzi, « Coexistence et réseaux de relations à Majorque vers 1400 à travers le témoignage des marchands florentins », dans Marie-Louise Pelus-Kaplan *et al.* (dir.), *Être citoyen du monde n°2. Entre destruction et reconstruction du monde : les enfants de Babel (XIV^e-XXI^e siècles)*, Actes du séminaire doctoral du laboratoire ICT-EA 337, Paris, Imprimerie Paris Diderot, 2015, p. 27-45.

Toscane durant l'existence même de la compagnie d'affaires. Francesco Datini avait en effet à cœur de contrôler l'activité de ses compagnies à la fin de chaque exercice comptable. Il reste de fait une très abondante quantité de documents actuellement conservés au sein des archives de Prato en Toscane, à l'intérieur du palais Datini. Pour l'île de Majorque, il s'agit de plus de 14 000 lettres et environ 50 livres de comptes s'étendant sur la période 1396-1411². Les sources comptables, a priori moins porteuses de contenu polémique ou idéologique, dévoilent les liens commerciaux étroits entre individus appartenant à des groupes religieux différents. Ces registres révèlent parallèlement une réalité linguistique complexe qu'il convient d'explorer en vue de tenter de reconstituer le langage de l'échange marchand et la diversité des pratiques langagières.

Ces livres de comptes sont exclusivement tenus en toscan, même si parfois apparaissent des termes contaminés par l'idiome local (des catalanismes), à l'exemple du terme *coridore*, repris du catalan *corredor* et désignant un courtier ou un agent de commerce intervenant comme intermédiaire dans les transactions marchandes ou bien mettant en relation les deux parties contractantes³. La singularité des registres de comptes tenus à Majorque tient à l'existence de plusieurs livres dans lesquels figurent de très nombreuses entrées en catalan et d'autres en caractères hébraïques, en hébreu ou en arabe. Le partenaire commercial y attestait de sa main avoir reçu une certaine somme en paiement comptant. La composante hébraïque de ces registres est en effet notable. Quasiment chaque page porte de telles références, écrites par les parties prenantes juives ou converties et résumées en-

² Le site des archives de Prato présente le contenu détaillé de la documentation ainsi que la numérisation d'environ 150 000 lettres marchandes, en accès gratuit : <http://datini.archiviodistato.prato.it>.

³ Cf. « *corredor* » dans le *Diccionari català-valencià-balear*, Institut d'Estudis Catalans, <http://dcvb.iecat.net> : *Persona que té per ofici intervenir en compres i vendes i en altres contractes, anunciant-los, posant en relació les parts contractants, oferint mercaderies o preus, etc.*

dessous en toscan, très rarement en catalan, par la main d'un employé de la compagnie. Ceci permet de supposer que, de même que les membres d'un groupe minoritaire connaissaient la langue de la société majoritaire au sein de laquelle ils vivaient, leurs partenaires d'affaires chrétiens auraient été capables de comprendre ou du moins de contrôler des écritures en hébreu ou en arabe, résultat d'une fréquentation assidue du milieu juif et nouveau chrétien local. Ce corpus multilingue, où le toscan et le catalan se mêlent aux langues sémitiques, est en cours de dépouillement systématique.

Ces écrits témoignent clairement d'une proximité des affaires quasiment quotidienne au sein de groupes spatialement sectorisés. Ils révèlent en effet la présence de membres de religions différentes dans la boutique d'un partenaire commercial chrétien, penchés ensemble au-dessus du livre de comptes. La *bottega* apparaît ainsi comme l'espace relationnel premier, comme le lieu de rencontre et de sociabilité entre différents types d'acteurs, chacun possédant sa propre langue d'expression et son propre système d'écriture. Le milieu marchand que l'on rencontre dans ces registres dits de *denari contanti* (argent comptant) est très circonscrit au milieu d'affaires majorquin, puisque le grand commerce international passait principalement par des jeux d'écritures comptables et non par la circulation monétaire réelle.

Ces écritures étaient rédigées sous la forme de quittances de la main même de la partie prenante, et le seul fait d'être enregistré devait pouvoir servir de preuve en cas de contentieux⁴. Rédigées le plus souvent à la première personne, introduites par אני (hébreu) ou אנה (judeo-arabe), « Moi, je... », ces notes décrivent l'obligation juridique avec des

⁴ Cf. Judith Olszowy-Schlanger, « 'Meet you in Court': Legal Practices and Christian-Jewish Relations in the Middle Ages », dans Philippe Buc, Martha Keil et John Tolan (dir.), *Jews and Christians in Medieval Europe : The Historiographical Legacy of Bernhard Blumenkranz*, Turnhout, Brepols, 2016, p. 333-347.

verbes tels קבלתי (hébreu) et קבצת (judéo-arabe), « j'ai reçu », ou le terme arabe מוקר, « je reconnais », essentiel pour les reconnaissances (*iqrâr*). Dans plusieurs cas, les enregistrements du fond Datini sont rédigés par les témoins, désignés par עדים (hébreu) ou שיהוד (judéo-arabe). Le choix de la langue qu'ils utilisent révèle nombre d'éléments sur la perception de leur propre identité ainsi que sur l'univers quotidien qu'ils fréquentaient. La pratique d'une langue peut en effet être le support d'une identité par différenciation dans de tels contextes de coexistence entre plusieurs groupes religieux. Ce n'est pas un moyen de communication neutre. On voit chez tous ces acteurs un plurilinguisme linguistique quotidien, entre l'exigence d'adaptation à la langue de la société majoritaire, et la langue relevant davantage de la sphère privée et/ou religieuse⁵. La coexistence de groupes linguistiques différents explique le plurilinguisme des registres et renvoie aussi bien à la maîtrise de plusieurs langues par l'auteur de la quittance, qu'à la nécessité de rendre accessible le contenu du document à des individus externes à travers la formulation d'un résumé.

Les marchands toscans de Majorque, comme les autres, étaient polyglottes par nécessité⁶ puisque l'usage de la langue était la condition indispensable de la réussite professionnelle, favorisant l'insertion dans le milieu local du négoce. Habités aux multiples voyages réalisés à des fins commerciales, ils étaient exposés à une grande diversité de pratiques langagières concernant d'autres formes dialectales proches de leur propre langue, comme le vénitien, ou des langues complètement étrangères. De fait, ces marchands possédaient une réelle

⁵ Au sujet de la variété du paysage linguistique médiéval et des rapports des langues entre elles (étagements, hiérarchies, adaptations...) voir Benoît Grévin, *Le Parchemin des cioux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2012.

⁶ Nous reprenons ici l'expression de Pierre Jeannin, *Les marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne*, Paris, Éditions Rue Ulm, 2002.

capacité à s'adapter à de nouvelles situations linguistiques au sein de places commerciales fréquentées par des marchands de tous horizons, comme l'était alors Ciutat de Majorque. Ce multilinguisme était essentiel à la communication et n'avait certainement rien de surprenant dans une société méditerranéenne où l'échange marchand était à la base de la survie des habitants⁷. Néanmoins, il s'agissait plus souvent d'une compétence principalement orale, permettant l'interaction et la négociation, que d'une maîtrise complète de plusieurs langues. Certains agents de la compagnie Datini démontraient toutefois de réelles capacités à manier par écrit une langue différente de la leur. Ainsi Ambrogio di Lorenzi écrivit de Majorque, en catalan, à Guillem Escriva à Minorque et parapha de son nom « catalanisé » sous la forme Ambrosi Lorens, alors qu'il ignorait le catalan à son arrivée dans l'île en 1394⁸. Il apprit sur le tas, par sa résidence à Ciutat et par la fréquentation des habitants de l'île, et dépassa le stade de la simple communication orale. Cet exemple est loin d'être le seul et le fonds Datini regorge de lettres rédigées en catalan, par des fournisseurs et clients catalans ou majorquins de la compagnie, mais également par des agents italiens⁹.

⁷ Éric R. Dursteler fait état d'une variété linguistique très courante dans les sociétés de la Méditerranée de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne qui pratiquaient le multilinguisme au quotidien. Voir son article « Speaking in Tongues: Language and Communication in the Early Modern Mediterranean », *Past and Present*, 217, 2012, p. 47-77.

⁸ Cf. Archivio di Stato di Prato, fonds Datini (désormais Datini) 1176, 6100010, lettre Majorque-Minorque, 22/03/1396. Au sujet d'Ambrogio di Rocchi et de ses compétences linguistiques voir Bruno Dini, *Una pratica di mercatura in formazzone*, Florence, Le Monnier, 1980, notamment le chapitre 1.

⁹ Voir à ce sujet Maria Elia Soldani, « “E perché costui è uxo di qua e intende bene la lingua”. Remarques sur la communication entre marchands au bas Moyen Âge », dans Dejanirah Couto et Stéphane Péquignot (dir.), *Les langues de la négociation. Approches historiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 129-161. Voir également Ingrid Houssaye Michienzi, *Datini, Majorque et le Maghreb (14^e-15^e siècles). Réseaux, espaces méditerranéens et stratégies marchandes*, Leyde, Brill, 2013,

Par la diversité des écritures qu'elle contient, la documentation du fond Datini permet d'aborder la question de la dynamique des changements d'écritures au contact avec d'autres systèmes graphiques, peu étudiée par les historiens, linguistes et paléographes. Le corpus présenté permet cette analyse pour les écritures des juifs et convertis de Majorque, au tournant des XIV^e et XV^e siècles.

Pratiques orales

Les juifs médiévaux en général et ceux de Majorque en particulier apparaissent comme un cas d'école pour l'étude des langues mais aussi et surtout pour celle des écritures en contact. D'une part une éducation traditionnelle, notamment au niveau élémentaire dans des écoles rattachées aux synagogues (qui elles même portaient le nom des écoles¹⁰), était bien établie dans les milieux juifs. Elle assurait un niveau d'alphabétisation assez exceptionnel pour le Moyen Âge, dont le but et le moyen étaient principalement la lecture et l'écriture en caractères hébraïques. Certes, ce n'était pas un fait unique. On rencontrait alors dans d'autres lieux une forte alphabétisation et un usage répandu de l'écrit. L'Italie, principalement lombarde et toscane, connut en effet un développement précoce des écoles urbaines à côté des institutions ecclésiastiques, lié pour beaucoup à la structure politique communale. Les villes soutenaient les écoles puisqu'elles nécessitaient de disposer de citoyens lisants-écrivains éligibles dans les Conseils, et de magistrats compétents. L'alphabétisation y était beaucoup plus développée que dans les autres villes importantes de l'Occident médiéval et concernait une très large population¹¹.

essentiellement le chapitre 2.

¹⁰ Voir *infra*, *escola judaica d'en Astruch Xibili*.

¹¹ Voir Franco Cardini, « Alfabetismo e livelli di cultura nell'età comunale », *Quaderni Storici*, 38, 1978, p. 488-522 ; Alain Derville, « L'alphabétisation du peuple à la fin du Moyen Âge », *Revue du Nord*,

Dans la Toscane des XIV^e et XV^e siècles, l'exercice de l'écriture privée, notamment à travers l'habitude de rédiger des livres de famille, s'était en effet répandue dans d'autres couches de la population que celles des milieux les plus aisés¹².

D'autre part, en ce qui concerne les milieux juifs, l'intégration dans la société majoritaire, non seulement au niveau de la vie quotidienne mais encore au niveau des activités économiques et administratives, imposait des connaissances de la langue et de l'alphabet de la culture majoritaire environnante en plus de l'hébreu. Il n'y a aucun doute sur le fait que les juifs parlaient les langues de leur environnement en plus de leurs langues maternelles.

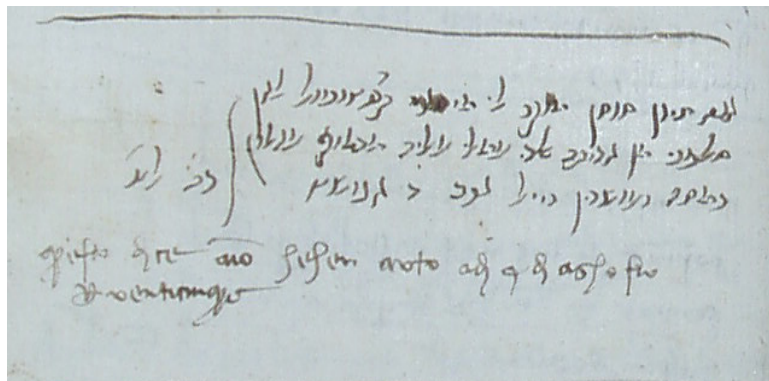
Dans les documents Datini figurent des juifs de différentes origines et des convertis. Les juifs d'Afrique du Nord, comme ceux de Majorque, écrivaient dans les registres Datini en caractères hébraïques mais en langue arabe. L'écriture hébraïque de leurs entrées est de type sépharade, de mode documentaire et souvent cursif, avec des traits qui dévoilent une origine maghrébine. C'était ainsi le cas d'Hayon Sussen (figure 1), un marchand juif d'Honein qui se déplaçait sur

261/262, 1984, p. 761-776 ; Armando Petrucci et Luisa Miglio, « Alfabetizzazione e organizzazione scolastica nella Toscana del XIV secolo », dans Sergio Gensini (dir.), *La Toscana nel secolo XIV. Caratteri di una civiltà regionale*, Pise, Pacini, 1988, p. 465-484.

¹² Les sources livrent même les traces d'un chaudronnier et d'un domestique salarié qui tenaient leurs livres de famille selon les mêmes schémas mentaux qu'un notaire ou qu'un marchand, même si leur expression était davantage rudimentaire. Voir à ce sujet Duccio Balestracci, *La zappa e la retorica. Memorie familiari di un contadino toscano del Quattrocento*, Florence, Salimbeni, 1984 : l'auteur publie et analyse les carnets dictés, dans la seconde moitié du XV^e siècle, par un cultivateur à plusieurs écrivains bénévoles ; Hanno Brand, Pierre Monnet Martial Staub (dir.), *Memoria, Comunitas, Civitas. Mémoire et conscience urbaines en Occident à la fin du Moyen Âge*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2003 ; *Ricordanze di Bartolomeo Masi, calderaio fiorentino dal 1478 al 1526*, éd. Giuseppe Odoardo Corazzini, Florence, Sansoni, 1906 ; Franco Franceschi, « La mémoire des *laboratores* à Florence au début du XV^e siècle », *Annales E.S.C.*, 45, 1990, p. 1143-1167, sp. p. 1158-1159.

l'axe Majorque-Honein-Touat, et qui faisait partie d'une association commerciale répartie entre l'Afrique du Nord et l'île de Majorque.

Figure 1. Quittance rédigée par Hayon Sussen, 1399¹³



Le croisement de différentes sources du fonds Datini permet de vaincre l'anonymat des protagonistes. Les frères Sussen furent ainsi d'importants partenaires commerciaux de la compagnie Datini de Majorque. Les livres de compte révèlent leur trace de 1399 à 1407. Ils sont évoqués d'un œil bienveillant dans la correspondance, qualifiés d'amis ou d'hommes bons¹⁴, révélant des liens engageant une certaine forme de solidarité et de sociabilité. Le vocabulaire utilisé à leur encontre témoigne de relations de confiance et même de liens plus étroits, étant souvent identique à celui utilisé pour parler d'autres marchands latins. L'*amicitia*, *amistà*, ou encore *amore* dans le langage florentin de l'époque évoquait une forme d'association où les deux parties s'engageaient à se soutenir et à s'assister. Il s'agissait d'un lien moralement contraignant, construit volontairement entre deux individus, créant des obligations, où l'intérêt et l'affection étaient tous deux impliqués. C'est ainsi sous le terme d'*amici* que

¹³ Datini 1025, fol. 169v, 04/08/1399 : *Questo dice Aione Sesen à 'uto a dì 4 di aghosto R. venticinque.*

¹⁴ Datini 892, 902575, lettre Majorque-Barcelone, 31/07/1409, f°1v°.

Cristofano di Bartolo, alors directeur de la compagnie Datini de Majorque, évoque en 1403 les marchands Hahim Sussen et Balaix Feraig : *non si vogl[i]ono obrighare gl'amici, c[i]oè Aimi e Balac[i]o*¹⁵.

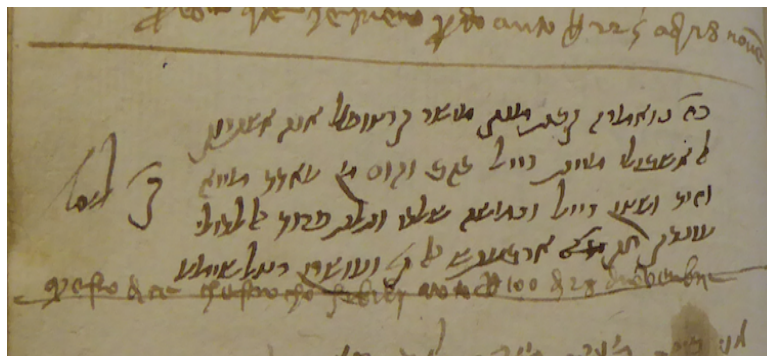
Les deux frères Sussen faisaient partie d'une association commerciale à 2 000 livres majorquines de capital réparties de part et d'autre de la Méditerranée. Hayon Sussen opérait à Honein et était en partenariat avec son frère, Hahim, basé à Majorque, avec Astruch Xibili, un riche négociant juif de Majorque dont il est également question dans cet article, et avec le gendre de ce dernier, Hahim Xulell, qui résidait à Tlemcen. Ils apportaient respectivement 500, 500, 650 et 250 livres majorquines de capital. Hayon et Hahim Sussen se spécialisèrent dans le trafic avec l'Afrique subsaharienne et fournirent par exemple plus de 22 000 plumes d'autruche à la compagnie Datini de Majorque¹⁶. Leur langue d'expression était l'arabe (sous la forme d'un des multiples registres de judéo-arabe alors cultivés par les communautés juives méditerranéennes), transcrit avec une graphie hébraïque. Néanmoins, les quelques lettres de marchands juifs nord-africains conservées dans les archives de Prato apportent la preuve qu'ils savaient rédiger en catalan et qu'ils utilisaient des modes d'écriture formels et standardisés¹⁷.

L'opulent marchand et rabbin majorquin Astruch Xibili, associé d'Hayon Sussen, s'exprimait également en langue arabe, parsemée de catalan, qu'il écrivait aussi en caractères hébraïques (figure 2).

¹⁵ Datini 668, 409993, lettre Majorque-Florence, 07/07/1403, f°2r° [« nous ne voulons pas obliger les amis, c'est-à-dire Hahim et Balaix »].

¹⁶ Au sujet des activités d'Hayon Sussen, voir Ingrid Houssaye Michienzi, « De l'île de Majorque au désert du Sahara : réseaux de commerce juifs et trafic du cuivre vers 1400 », *REMMM. Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, à paraître.

¹⁷ À l'exemple des lettres expédiées de Honein (Maghreb) par Farag ben Muse en 1398 et Magaluf ben Alon en 1402, toutes les deux en catalan, éditées dans Houssaye Michienzi, *Datini, Majorque et le Maghreb...*, *op. cit.*, p. 578-582.

Figure 2. Quittance rédigée par Astruch Xibili, 1399¹⁸

Il était bien ancré à la fois dans la société majoritaire, agissant en tant que partenaire commercial de marchands italiens et catalans, et était un moteur au sein de ce qu'il restait de la communauté juive après la conversion massive de 1391. En 1419, à Ciutat de Majorque, il racheta l'édifice d'une ancienne synagogue qui avait changé d'usage après 1391. En 1423 il obtint la permission du pouvoir royal d'utiliser l'édifice à l'usage qu'il souhaitait sans autorisation préalable : le bâtiment prit le nom d'*escola judaica d'en Astruch Xibili* et devint un lieu d'étude et un lieu de culte. En 1435, trois membres de la communauté juive, dont Astruch Xibili, furent condamnés à mort en raison d'un prétendu crime rituel. Les accusés se convertirent au christianisme, entraînant dans leur sillon les restes de l'*aljama*¹⁹. Astruch Xibili prit alors le nom de Gil Catlar²⁰ et l'école fut démantelée en 1436²¹. S'il n'est pas

¹⁸ Datini 1025, fol. 173v, 28/11/1399 : *Questo dice che Strucho Sibili auto R.100 di 28 di novembre.*

¹⁹ Aux Baléares comme dans le reste de la péninsule Ibérique, les juifs, placés sous protection royale, pouvaient vivre au sein de communautés locales (les *aljamas*) qui garantissaient une forme d'autonomie et la possibilité de vivre en conformité avec les commandements du judaïsme au sein de l'environnement chrétien majoritaire.

²⁰ Cf. Pau Cateura Bennàsser, « Valencia y Mallorca en el siglo XIV », *Mayurqa*, 26, 2000, p. 181-193 ; Enric Porqueres i Gené, *Lourde alliance. Mariage et identité chez les descendants de Juifs convertis à Majorque (1435-1750)*, Paris, Editions Kimé, 1995, p. 28-30 ; Claire Soussen-Max, « De la

surprenant de constater que les juifs nord-africains, qui vivaient dans une société arabophone, utilisaient l'arabe comme langue d'expression, il l'est davantage pour les juifs majorquins. La reconquête de l'île par les chrétiens avait en effet eu lieu vers 1230, soit plus de 160 ans auparavant, et la population issue du groupe social majoritaire faisait usage du catalan, sous sa forme majorquine.

Lorsque Jacques I^{er} s'empara de Majorque²², il profita de la ressource que représentait la présence de la forte minorité juive qui résidait alors dans l'île depuis des siècles, en la plaçant directement sous protection royale. Cette minorité, arabophone, était alors bien intégrée dans la société majorquine et pouvait constituer un intermédiaire ou un relais de choix entre la population musulmane nouvellement soumise, et les nouveaux maîtres chrétiens²³. Parallèlement à d'autres privilèges, le pouvoir royal leur reconnut la validité des actes juridiques rédigés en caractères hébraïques dans un acte du 8 mai 1252²⁴, confirmé par Jacques II le 25 mai 1278²⁵.

convergence à la conversion. Les juifs de Majorque (XIII^e-XVII^e siècle) », *e-Spania* [En ligne], 28, octobre 2017, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 12 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/27199> ; Gabriel Cortés i Cortés, *Historia de los judíos mallorquines y de sus descendientes cristianos*, Palma de Majorque, Miquel Font Editor, 1985, chapitre 8.

²¹ Au sujet du *call* de Majorque et des synagogues, voir les travaux de Margalida Bernat i Roca : *El Call de Ciutat de Mallorca a l'entorn de 1350*, Palma de Majorque, Lleonard Muntaner, 2005 ; « Llocs perduts : cimiteris i senagogues de Ciutat de Mallorca (segles XIII-XV) », *Bolletí de la Societat Arqueològica Lulliana*, 63, 2007, p. 7-40.

²² Jacques I^{er} (ou Jacques le Conquérant) fut roi d'Aragon de 1213 à 1276 et roi de Majorque de 1229 à 1276.

²³ Voir David Abulafia, « From privilege to persecution : Crown, Church and Synagogue in the City of Majorca 1229-1343 », dans David Abulafia, Mickael Franklin et Miri Rubin (dir.), *Church and City, 1000-1500, essays in honour of Christopher Brooke*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1992, p. 111-126.

²⁴ Cf. Jaime Villanueva, *Viage literario a las Iglesias de España*, t. 22, *Viage a Mallorca*, Madrid, Imprenta de la Real Academia de la Historia, 1852,

Écrits, langages et cultures du commerce, CEHTL, 10, Paris, Lamop, 2018.

Les caractères hébraïques furent ainsi le support d'écrits rédigés principalement en hébreu (mais parfois en d'autres langues) à l'exemple des documents matrimoniaux, des testaments ou de tout autre type de documents notariés. Néanmoins, comme les juifs de Sicile étudiés par Henri Bresc qui continuèrent de pratiquer l'arabe jusqu'en 1492 alors que l'île était vide de musulmans depuis plusieurs siècles²⁶, les juifs de Majorque s'exprimaient toujours dans une forme d'arabe dialectal de l'île de Majorque. L'insularité de Majorque et la situation de contact permanent des populations juives et converties avec les proches terres maghrébines avaient certainement participé au maintien de cet idiome, dont l'usage contribuait également à maintenir la distance avec la majorité chrétienne environnante. Par ailleurs, Jacques I^{er}, qui avait compris l'importance de l'établissement de communautés juives le long de l'axe allant de Barcelone à Sijilmassa, par lequel passait une bonne partie du ravitaillement en or de la péninsule Ibérique, invita les juifs de Sijilmassa à s'installer à Majorque et en Catalogne²⁷. Cet apport de populations juives provenant du sud maghrébin contribua très certainement à la survivance de l'arabe au sein de la population juive majorquine. Le *pinças*, ou livre de compte, tenu par le juif majorquin Magaluf Mili de 1360 à 1391 et étudié par Idan Pérez dans sa thèse²⁸, est presque entièrement rédigé dans un

doc. XIII, p. 327-334.

²⁵ Cf. Antonio Pons, *Los judios del Reino de Mallorca durante los siglos XIII y XIV*, Palma de Majorque, 1984, Miquel Font Editor, vol. 2, doc. 8, p. 207-208.

²⁶ Henri Bresc, *Arabes de langue, Juifs de religion. L'évolution du judaïsme sicilien dans l'environnement latin XII^e-XV^e siècle*, Paris, Éditions Bouchène, 2001.

²⁷ Pour Charles Emmanuel Dufourcq, la route de l'or catalane coïncidait avec une « route juive », les deux ayant leur centre commun à Majorque. Voir *L'Espagne catalane et le Maghrib aux XIII^e et XIV^e siècles : de la bataille de Las Navas de Tolosa (1212) à l'avènement du sultan mérinide Abou-l-Hasan*, Paris, PUF, 1966, p. 139-144.

²⁸ *Edició i estudi filològic d'un manuscrit aljamiat trilingüe (MS. 122 de l'Arxiu del Regne de Mallorca) del segle XIV*, thèse dirigée José Ramón Magdalena Nom

dialecte arabe de Majorque émaillé de quelques passages en catalan et en hébreu, le tout étant entièrement écrit à l'aide des caractères hébraïques. De manière générale, la langue catalane était particulièrement utilisée dans la toponymie, l'anthroponomie, dans les mois de l'année, les poids, les mesures et les monnaies... c'est-à-dire dans toute une catégorie de mots ayant un rapport direct avec le commerce et appartenant souvent à un langage spécialisé.

Pratiques écrites

S'il semble que la lecture des documents non juifs fût nécessaire à la vie économique et légale des juifs, qu'en était-il de l'écriture ? Les juifs de Majorque étaient-ils capables d'écrire en caractères latins ?

À ce stade de l'enquête, aucune référence d'un juif écrivant en caractères latins n'a été trouvée au sein des registres de *denari contanti*. Comme c'était le cas au sein de la diaspora juive, il semble que les juifs majorquins préféraient utiliser l'écriture hébraïque, qui pouvait rendre l'hébreu, l'arabe et des mots en catalan. Toutefois, la situation changeait avec la conversion. Dans les écritures en caractères hébraïques résumées en toscan la religion de la personne est parfois mentionnée, mais seul un va-et-vient constant entre différents types de registres comptables permet de savoir si l'auteur des quelques lignes était un converti ou un chrétien de naissance. La comptabilité Datini de Majorque contient des écritures préparatoires et des écritures de synthèse qui sont reliées par un système de renvois internes permettant de circuler à l'intérieur des différents registres. Ce croisement des données permet d'obtenir des informations sur la religion des intermédiaires (*giudeo* ou *ebreo*, *converso* ou *nuovo cristiano*), sur leur occupation professionnelle, sur leurs associations commerciales avec d'autres marchands, sur leurs liens familiaux, sur une origine nord-africaine ou un quartier

de Déu, Universitat de Barcelona, 2011.

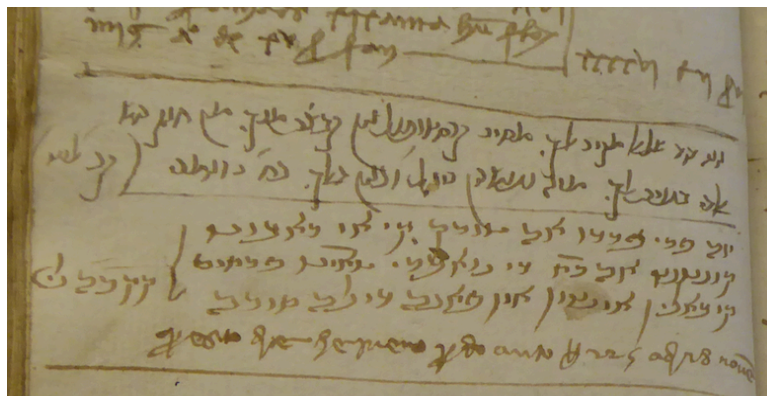
Écrits, langages et cultures du commerce, CEHTL, 10, Paris, Lamop, 2018.

d'habitation quand il s'agissait de Ciutat. L'entreprise la plus délicate est de ne pas mélanger les convertis. Nombreux sont ceux qui possédaient le même nom puisque les conversions forcées de 1391 avaient été réalisées sous le patronage de familles nobles de Ciutat. On trouve ainsi plusieurs Francisco Garriga, du nom du gouverneur de Majorque à l'époque des tumultes. Néanmoins, grâce aux travaux de José Maria Quadrado, nous avons une liste de cent-onze convertis de 1391, complétée par celle des déclarations de biens possédés à l'intérieur du *call* (quartier juif)²⁹. Il est fait référence au nom juif, puis au nom chrétien, en plus du bien possédé dans le *call* et de son statut (occupé ou bien loué)³⁰.

Chez les convertis, le changement d'écriture n'était ni automatique, ni systématique. Plusieurs convertis attestés dans le fond Datini continuent à utiliser l'écriture hébraïque après la conversion. C'est le cas par exemple de Pere Pardo qui utilisait beaucoup de catalan et d'arabe, mais jamais d'hébreu pur à l'exception de quelques mots (figure 3). D'autres écrivaient leurs reconnaissances et quittances en catalan et en alphabet latin, comme si la conversion religieuse « convertissait » également leurs habitudes scribales et leur nouvelle identité s'exprimait aussi à travers le choix du système graphique.

²⁹ Le 24 octobre 1391 un mois fut donné aux *convertos* (ou nouveaux chrétiens) possédant des biens dans le *call* (quartier juif) de déclarer s'ils souhaitaient continuer à y vivre ou bien louer leur bien. Leur non-présentation provoquait la séquestration du bien.

³⁰ José Maria Quadrado, *La judería de Mallorca en 1391*, Palma de Majorque, Lleonard Muntaner, 2008 [1886].

Figure 3. Quittance de Pere Pardo, 1399³¹

Le cas des convertis Ughet Gilabert et Pere Miquel

Nous allons nous pencher sur deux convertis contemporains : Ughet Gilabert et Pere Miquel, dont les écritures sont pour l'instant attestées en 1396-1398 pour le premier et en 1398 pour le second. Ces deux hommes étaient des fournisseurs qui vendaient de nombreux produits africains et maghrébins aux agents de la compagnie Datini de Majorque (cuirs et peaux, kermès, plumes d'autruche, cire...).

Une première vision globale de leurs écrits permet de constater que leurs écritures latines, malgré des différences liées à la main de chaque scribe, possèdent des caractéristiques communes, et que ces caractéristiques diffèrent des écritures latines que leurs contemporains catalans ou italiens, chrétiens de naissance, ont laissé dans les mêmes registres Datini.

³¹ Datini 1025, fol.173v, 28/11/1399 : *Questo dice che Piero Pardo auto R.225 a di 28 novembre.*

Figure 4a. Écriture d'Ughet Gilabert, juif converti, 1397³²

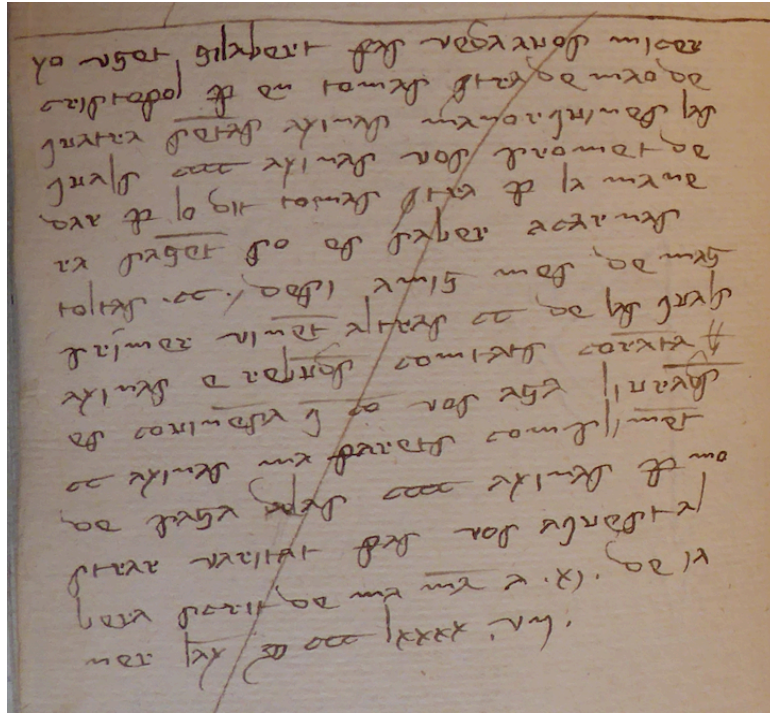
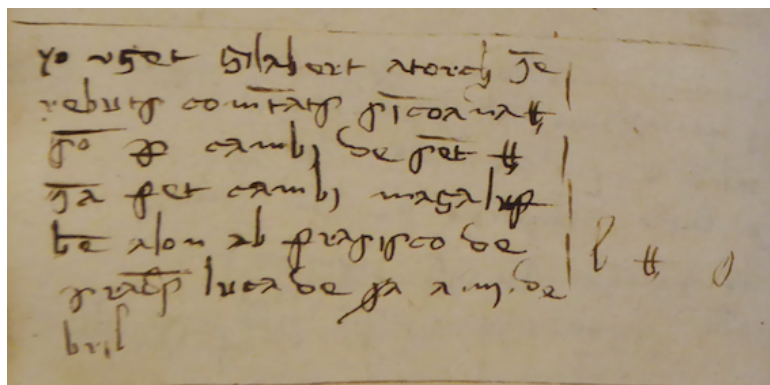


Figure 4b. Écriture d'Ughet Gilabert, juif converti, 1398³³



³² Datini 1024, fol. 136v, 11/01/1397.

³³ Datini 1025, fol. 151v, 04/04/1398.

Figure 5a. Écriture de Pere Miquel, juif converti, 1398, caractères hébraïques³⁴

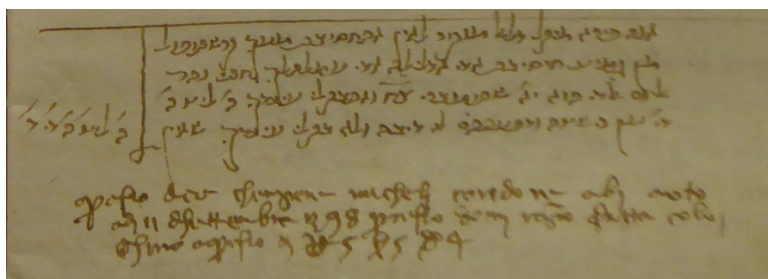


Figure 5b. Écriture de Pere Miquel, juif converti, 1399, caractères latins³⁵

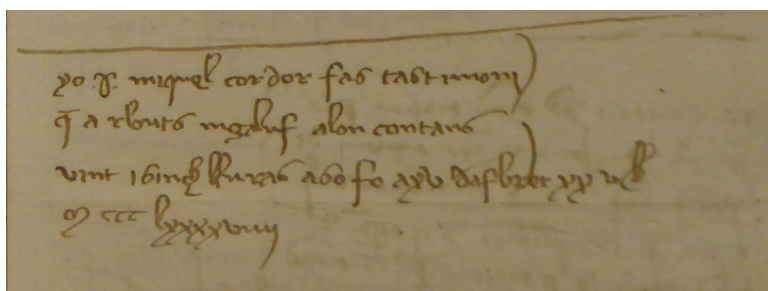
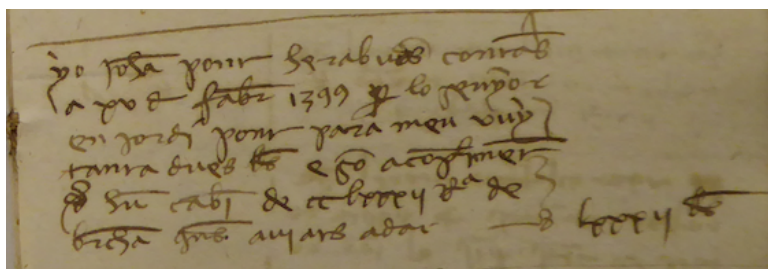


Figure 6. Écriture de Johan Pont, catalan, chrétien de naissance, 1399³⁶



³⁴ Datini 1025, fol. 156, 11/09/1398 : *Questo dice ch'en Pere Micheli, coridore, abi auto a di 11 di settenbre 1398, per resto d'un[a] ragio[ne] fatta colui insino a questo di R.5 s.5 d.4.*

³⁵ Datini 1025, fol. 161, 15/02/1399.

³⁶ Datini 1025, fol. 161, 25/02/1399.

Leurs écritures sont courantes et soignées, mais la comparaison avec les écritures qui n'émanent pas de convertis montre que l'écriture latine n'est pas leur premier système graphique acquis dès l'éducation primaire. Même s'ils réussissaient très bien à imiter les formes des lettres, certains éléments permettent de constater que leur premier système graphique, l'écriture hébraïque, influait sur la manière dont leur écriture latine était produite. En effet, tout comme pour la langue parlée acquise qui reflète parfois la langue maternelle du locuteur, l'écriture peut aussi avoir « un accent ». Les travaux récents en psychologie cognitive, et notamment ceux de Jean-Luc Velay et Marieke Longcamp³⁷, montrent en effet que lors de l'apprentissage de l'écriture, le cerveau active un mécanisme neuronal complexe qui assure non seulement une mémorisation consciente fondée sur la reconnaissance des formes des lettres mais surtout une mémoire du geste qui permet à celui qui écrit d'exécuter des mouvements de manière quasi-automatique, avec un tracé conscient n'intervenant qu'environ toutes les quatre secondes. Il est possible que ce soit précisément cette mémoire semi-consciente des gestes qui explique la présence d'un résidu d'un système graphique plus courant ou appris plus précocement quand le scribe emploie un système graphique différent.

En quoi consiste alors « l'accent », c'est-à-dire la trace légère mais inévitable du système graphique acquis dès l'enfance qui sous-tend la production en alphabet nouvellement appris ? Ughet Gilabert et Pere Miquel prenaient bien soin non seulement de produire une écriture régulière et lisible, mais aussi d'employer des pratiques graphiques des scribes latins, telles que les abréviations. Et pourtant leur écriture est immédiatement reconnaissable comme celle d'écrivains qui n'étaient pas d'origine chrétienne. Une analyse paléographique des chacune des lettres serait trop

³⁷ Jean-Luc Velay, Marieke Longcamp, « Clavier ou stylo : comment apprendre à écrire », *Cerveau & Psycho*, 11, août-octobre 2012, p. 30-35.

longue ici, et peut-être moins révélatrice, étant donné que la morphologie des lettres est un élément conscient que le scribe imite soigneusement. Nous avons identifié trois éléments communs à la graphie d'Ughet Gilabert et Pere Miquel qu'ils appliquaient de manière inconsciente, que nous allons présenter à travers quelques exemples de formes de lettres et de leur *ductus* (manière de tracer) inhabituel.

Le premier élément concerne l'inclinaison. Prenons l'exemple de Pere Miquel à travers deux documents qui laissent entrevoir, pour le premier, son écriture hébraïque de type sépharade cursif, très professionnelle et entraînée, suivie d'un échantillon-résumé par un employé toscan de la compagnie (figure 5a), et pour le deuxième, l'écriture latine à travers un texte en catalan (figure 5b). On remarque immédiatement une différence d'inclinaison de l'écriture dans les trois cas. L'écriture hébraïque, effectuée bien entendu de droite à gauche, est très fortement penchée vers la droite, au contraire de l'écriture toscane du résumé en-dessous qui penche résolument vers la gauche. L'écriture catalane de Pere Miquel, comme son écriture hébraïque, tend vers la droite : ceci est marqué dans le traitement des descendants et ascendants, ainsi que dans l'inclinaison de la lettre s en forme de 6 qui dépasse la ligne de crête. La même tendance vers la droite affecte les traits verticaux et surtout les ascendants et descendants de Uget Gilabert. Le mouvement vers la droite est aussi accentué par l'inclinaison des chiffres romains, et surtout le x dont la partie de gauche est longue dans les deux cas et penche franchement vers la droite (figure 4a.).

Le deuxième élément traite du rapport des lettres et des mots avec la ligne de l'écriture. La ligne imaginaire qui inclut le corps principal de la lettre (sans dépassements) par la ligne de base et la ligne de crête, est une des différences principales entre le système graphique hébraïque et latin. Les lettres latines sont « assises » sur la ligne de base, tandis que les lettres écrites en hébreu sont « suspendues » à la ligne de crête. Ainsi, les bases des lettres de l'écriture latine montrent un degré de parallélisme avec la ligne de base et une plus grande ouverture

vers le haut, tandis que les traits horizontaux des lettres hébraïques sont parallèles à la ligne de crête, et que plusieurs lettres sont ouvertes en bas. Ceci rend la ligne de crête plus régulière que la ligne de base.

Figure 6. u et ḥeth



Pere Miquel, et encore plus Uget Gilabert, respectaient la ligne de crête et la rendaient régulière de manière tout à fait inhabituelle pour l'écriture latine. Leurs lettres latines donnent en effet l'impression d'être suspendues à la ligne de crête. Ceci s'exprime par l'importance des traits horizontaux supérieurs et par leur parallélisme par rapport à la ligne de crête, enfin par une ouverture des lettres vers le bas. La tendance à faire de la ligne horizontale supérieure le point de référence visuel est évidente dans le traitement des parties des lettres de telle manière qu'elles constituent un trait horizontal, même si l'on ne s'attendrait pas à la présence d'un tel élément dans cette lettre particulière. Prenons l'exemple du mot *veda* (figure 4a, ligne 1 et figure 7) : ici, comme dans d'autres mots, le trait vertical de gauche commence par un arrondi très long chez Ughet qui crée un élément horizontal parallèle à la ligne de crête dans cette lettre qui est habituellement composée de traits verticaux penchés. De même, les lettres r et s surtout à la fin des mots (les deux se ressemblant d'ailleurs chez Ughet) ont une partie horizontale haute fortement marquée. Le traitement des lettres m et n est fortement révélateur chez Ughet. Plutôt qu'être constituées de jambages parallèles qui descendent jusqu'à la ligne de base et s'attachent l'un à l'autre vers la moitié inférieure de la ligne de l'écriture, chez les convertis ces lettres sont placées dans la région de la ligne de crête, les jambages ou minimes formant plutôt une ligne en zigzag assez parallèle à la ligne de crête, et s'unissant

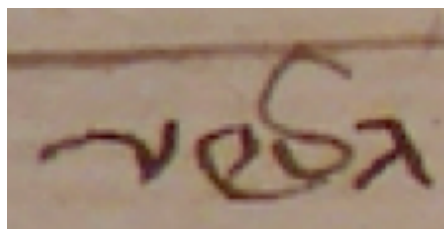
immédiatement sous elle.

Le troisième élément que nous pouvons mettre en avant concerne les espaces. Un des traits caractéristiques des écritures hébraïques est le caractère détaché des lettres dans un mot. Même dans les écritures sépharades cursives, comme celles présentes dans les registres Datini, qui sont les plus ligaturées de tous les types d'écritures hébraïques, on remarque des espaces blancs à l'intérieur des mots. Les écritures carrées, ou écritures moins entraînées présentent plus d'espaces blancs que les écritures cursives entraînées. Aussi bien Ughet Gilabert que Pere Miquel séparaient bien leurs lettres dans les mots, de sorte que les espaces entre les mots devenaient moins marqués. Dans l'écriture catalane des chrétiens d'origine au contraire (figure 6), les espaces entre les lettres dans un mot étaient réduits et le plus souvent inexistant, car les lettres étaient liées ou au moins adjacentes les unes aux autres. Les espaces entre les mots sont des blancs bien visibles : les mots apparaissent clairement comme des groupes de signes graphiques bien délimités. Ce n'est pas le cas de l'écriture des convertis. De même, ils utilisaient bien moins de ligatures : d ressemble à un delta grec ou à la forme d'un lamed cursif moderne dans les deux cas et ne s'attache pas à la lettre suivante, contrairement à l'écriture catalane ou italienne des chrétiens d'origine, où le dépassement forme une boucle et le geste revient et se poursuit vers la lettre suivante. Chez Pere Miquel on remarque un trait intéressant qui pourrait indiquer une hypercorrection : la lettre l qui est, dans l'écriture des chrétiens d'origine, d'habitude attachée par une boucle à la lettre suivante, est tracée comme un trait vertical droit, parfois légèrement incurvé vers la droite à la base. Une boucle a été ajoutée avec un trait de plume supplémentaire. Sa fonction n'est pas, comme dans l'écriture des chrétiens d'origine, de lier les lettres pour une plus grande rapidité du geste, mais de créer une forme plus similaire à celle de l'écriture des chrétiens d'origine, sans respecter sa fonction de ligature de base, et en prenant au contraire plus de temps pour ajouter un trait supplémentaire, fonctionnellement

inutile. Cette hypercorrection témoigne certainement d'une insécurité linguistique-graphique.

Quant aux formes particulières des lettres, il convient de mentionner le *a*, qui dans l'écriture des chrétiens d'origine est une lettre à lobe ou ventre, sa partie de gauche étant tracée avec un mouvement arrondi, assis sur la ligne de base. Pere Miquel semble avoir maîtrisé cette forme. Chez Ughet Gilabert en revanche, la partie ronde fermée disparaît. La lettre est composée de deux traits qui se touche à un angle vers la ligne de crête et descendent en triangle vers la ligne de base. Les deux « jambes » touchent la ligne de base, et la lettre est complètement ouverte. Elle ressemble à un gimel hébraïque. Dans son *ductus*, le système d'écriture hébraïque est mobilisé non pour retranscrire des sons proches mais pour adapter la graphie catalane à la graphie hébraïque. En plus du *a* écrit sous la forme d'un gimel, d'autres lettres présentent des similitudes avec la graphie des chrétiens d'origine.

Figure 7. *Veda* (Ughet Gilabert, détail de la figure 4a)



Conclusion

Peut-on tenter de caractériser le langage de l'échange marchand ? Les données que nous avançons pour le moment ne sont pas abouties puisque le dossier, assez conséquent, est en cours de dépouillement. Néanmoins la documentation mise à jour fait apparaître une réalité linguistique complexe.

Ces filtres textuels laissent transparaître des aspects linguistiques des interactions vernaculaires. Kurt Braunmüller identifie au moins quatre voies de communication lorsque deux langues entrent en contact : l'imposition par le groupe

dominant de son propre langage à l'oral ou à l'écrit, le recours à une langue tierce, le bilinguisme complet ou bien limité à la compréhension d'expressions liées à une sémantique davantage commerciale et administrative, et la semi-communication, davantage flexible, caractérisée par des imprécisions terminologiques³⁸. Dans le cas que nous avons présenté, le recours à une langue tierce, pour les marchands non originaires de l'île, semble la voie la plus probable : la communication s'effectuait certainement en catalan, avec de multiples interférences. Cependant, les marchands devaient passer d'une langue à l'autre ou même user délibérément de divers langages en fonction des arguments et des objets des échanges. Ce passage d'une langue à l'autre devait être tout naturel au niveau de la communication orale. Quant à l'écrit, ils utilisaient de préférence la graphie liée à leur éducation et à leur appartenance religieuse ou communautaire. Nous ne nous trouvons pas devant la pratique d'une *lingua franca*³⁹ mais davantage face à la cohabitation entre diverses pratiques langagières. Dans ces situations de communication complexes, lorsque personne ne maîtrisait l'ensemble des langues des acteurs impliqués (dans notre cas l'italien sous sa forme toscane, le catalan majorquin et les arabes dialectaux majorquins), le recours à des intermédiaires et truchements ne semblait pas inévitable et ne semble pas avoir été indispensable. Tous devaient probablement plus ou moins bien maîtriser la langue du groupe social majoritaire et ainsi s'exprimer, lors des tractations préalables ou postérieures aux transactions, dans des formes plus ou moins abouties de

³⁸ Kurt Braunmüller « Communication Strategies in the Area of the Hanseatic League : The Approach by Semi-Communication », *Multilingua*, 16/4, 1997, p. 365-373. Voir également l'ouvrage fondamental de Uriel Weinreich, *Languages in Contact. Findings and Problems*, New York, Publications of the Linguistic Circle of New York n°1, 1953.

³⁹ Définie par Jocelyne Dakhlia comme une langue composite et rudimentaire, dotée d'une matrice grammaticale propre et à usage du commerce. Cf. *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2009.

catalan. Cet idiome apparaît en filigrane aussi bien dans les écrits des marchands italiens que dans les écritures en caractères hébraïques des juifs et des convertis. Dans ce cas, le catalan figurait en tant que langue véhiculaire, c'est-à-dire comme « une langue utilisée pour la communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue⁴⁰ ». Le judéo-arabe des juifs ou le toscan des agents de la compagnie Datini étaient des langues moins véhiculaires, seulement employées par des petits groupes sociaux.

⁴⁰ Louis-Jean Calvet, *La Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013 [1993], p. 34.